



# Fiche de données de sécurité (FDS)

## LR -25°C UNIVERSEL

Conforme au Règlement (CE) n°830/2015  
Date de révision : 03/03/2017

### RUBRIQUE 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom : LR -25 Universel  
Forme du produit : Mélange  
Code du produit : 08007xxx

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisation identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Liquide pour circuit de refroidissement automobile

##### Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponible

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la FDS

##### C.A.I.

ZAC Charles Martel - 395, rue Gustave Courbet  
34750 Villeneuve les Maguelone - France  
04 67 42 30 12  
info@cai34.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59 (24/24h et 7/7j)

### RUBRIQUE 2 : Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP)

Acute Tox. 4 : H302  
STOT RE 2 : H373

Texte complet des phrases H : voir rubrique 16

##### Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE - Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement :

Pas d'information complémentaire disponible.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP)

Pictogramme de danger (CLP)



##### Composants dangereux :

Ethylène glycol

Mentions d'avertissement (CLP) :

ATTENTION

Mentions de dangers (CLP) :

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou prolongées

Conseils de prudence (CLP) :

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation

P260 - Ne pas respirer les poussières/vapeurs/gaz/fumées/aérosols

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

P301+P312 - En cas d'ingestion / si malaise : consulter un médecin

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.



# Fiche de données de sécurité (FDS)

## LR -25°C UNIVERSEL

Conforme au Règlement (CE) n°830/2015  
Date de révision : 03/03/2017

### 2.3 Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Pas d'information complémentaire disponible.

## RUBRIQUE 3 : Composition/Informations sur les composants

### 3.1 Substance

Non applicable.

### 3.2 Mélange

Nom Chimique	Concentration	N°CE	Classification selon la directive 67/548/CEE	Classification selon le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP)
Ethylene glycol	35 % < C < 45 %	(N° CAS) 107-21-1 (N° EINECS) 203-473-3 (N° REACH) 01-2119456816-28	R22	STOT RE 2, H373 Acute Tox. 4, H302

Texte des phrases R et H : voir rubrique 16

## RUBRIQUE 4 : Premiers Secours

### 4.1 Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation* : Non spécifiquement concerné.
- Premiers soins après contact avec la peau* : Enlever vêtements et chaussures contaminés.  
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.  
Consulter un médecin si l'irritation persiste.
- Premiers soins après contact oculaire* : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10/15 minutes en maintenant les paupières écartées.  
Consulter un spécialiste si la douleur persiste.
- Premiers soins après ingestion* : Rincer la bouche. NE PAS FAIRE VOMIR.  
Consulter d'urgence un médecin. Mettre la victime au repos.

### 4.2 Symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions après inhalation* : Gorge douloureuse. Irritation des voies respiratoires et muqueuses.
- Symptômes/lésions après contact avec la peau*: Pas de donnée disponible.
- Symptômes/lésions après contact oculaire* : Irritation des yeux. Larmolement.
- Symptômes/lésions après ingestion* : Douleurs abdominales  
Dépression du système nerveux central  
Faiblesse. Maux de tête  
Nausées / Vertiges / Vomissements  
Ivresse  
Narcose  
Perte de connaissance

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.



## Fiche de données de sécurité (FDS)

### LR -25°C UNIVERSEL

Conforme au Règlement (CE) n°830/2015  
Date de révision : 03/03/2017

#### RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

##### 5.1 Moyens d'extinction

*Moyens d'extinction appropriés* : Dioxyde de carbone. Mousse résistante à l'alcool. Poudres. Eau pulvérisée.  
*Agents d'extinction non appropriés* : Pas de donnée disponible.

##### 5.2 Dangers particuliers de la substance

*Réactivité en cas d'incendie* : Dégagement de gaz toxiques.

##### 5.3 Conseils aux pompiers

*Mesures de précaution contre l'incendie* : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris respiratoire  
*Instructions de lutte contre l'incendie* : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

#### RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

##### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

*Mesures générales* : Éviter le contact avec la peau et les yeux.

*Procédures d'urgence* : Évacuer la zone.

*Équipement de protection* : Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.  
Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.  
Endiguer et contenir l'épandage.

##### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans le domaine public. Éviter la pénétration dans les égouts et eaux potables.

##### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

*Procédés de nettoyage* : Pomper le produit dans un récipient de secours convenablement étiqueté.  
Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant inerte.  
Laver la zone souillée à grande eau.

##### 6.4 Références à d'autres rubriques

Se reporter à la rubrique 8 : Contrôles de l'exposition / Protection individuelle.

#### RUBRIQUE 7 : Manipulation et Stockage

##### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler dans des zones bien ventilées. Éviter l'inhalation des vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux.  
Éviter l'accumulation des charges électrostatiques. Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail.  
Se laver les mains après chaque utilisation. Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration.



# Fiche de données de sécurité (FDS)

## LR -25°C UNIVERSEL

Conforme au Règlement (CE) n°830/2015  
Date de révision : 03/03/2017

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Ne pas mettre en contact avec les oxydants forts.

Maintenir à température ambiante. Ne pas fumer. Il est recommandé :

- Emballage : aciers revêtus ; aluminium ; matières plastiques.
- Emballage **INCOMPATIBLE** : récipient galvanisé.
- D'utiliser la procédure de feu, en cas de travaux. Conserver dans un endroit sec et bien ventilé.

### 7.3 Utilisations finales particulières

Pas de données disponibles.

### RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'expression / Protection individuelle

Utiliser des équipements de protection individuelle selon la Directive 89/686/CEE.

#### Mesures d'ordre technique :

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

### 8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition selon INRS ED 984 et arrêté français du 30/06/04, version consolidée du 05/07/2013

France	VME	VLE
Ethylene Glycol	52 mg/m <sup>3</sup>	104 mg/m <sup>3</sup>
	20 ppm	40 ppm

### 8.2 Contrôles de l'exposition

Éviter les contacts prolongés avec la peau. Se laver à l'eau et au savon après contact accidentel.

*Protection de mains*

: Porter des gants appropriés PVC/neoprene/caoutchouc nitrile.

*Protection des yeux*

: Lunettes de sécurité avec protections latérales.

*Protection de la peau et du corps*

: Prévoir une protection de la peau en coton majoritaire.

*Protection des voies respiratoires*

: Appareil de protection respiratoire non obligatoire si la ventilation est suffisante.

*Autres informations*

: Éviter le rejet dans l'environnement.



# Fiche de données de sécurité (FDS)

## LR -25°C UNIVERSEL

Conforme au Règlement (CE) n°830/2015  
Date de révision : 03/03/2017

### RUBRIQUE 9 : Propriétés Physiques et Chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: Liquide, jaune fluo
Odeur	: Inodore
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
PH	: 7,5 à 9
Point de fusion / de congélation	: - 25°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: 104°C
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ininflammable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	: 15,3 % (volume) / 3,2 % (volume)
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité de vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1,055 (PA)
Solubilité	: Complètement soluble
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives et comburantes	: Aucune donnée disponible

#### 9.2 Autres informations

Log Pow : - 1,93 Ethylene Glycol

### RUBRIQUE 10 : Stabilité et Réactivité

Réactivité	: Stable dans les conditions normales
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales de manipulation
Possibilités de réactions dangereuses	: Aucunes dans les conditions normales
Conditions à éviter	: Aucunes dans les conditions normales
Matières incompatibles	: Ne pas mettre en contact avec les acides, bases et oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	: Fumée. Oxydes de carbone. Au dessus de 500°C : aldéhyde acétique.

### RUBRIQUE 11 : Informations Toxicologiques

Toxicité aiguë	: Nocif en cas d'ingestion
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Effets néfastes sur la santé humaine et symptômes possibles	: Non classé



## Fiche de données de sécurité (FDS)

### LR -25°C UNIVERSEL

Conforme au Règlement (CE) n°830/2015  
Date de révision : 03/03/2017

#### RUBRIQUE 12 : Informations Écologiques

<i>Toxicité</i>	: Ne présente pas d'effet néfaste connu sur les organismes aquatiques testés
<i>Persistance et dégradabilité</i>	: Facilement biodégradable
<i>Potentiel de bioaccumulation</i>	: Ethylene glycol : - 1,36
<i>Mobilité dans le sol</i>	: Pas d'information sur le produit fini
<i>Résultats des évaluations PBT et vPvB</i>	: Pas d'information sur le produit fini
<i>Autres effets néfastes</i>	: Pas d'information sur le produit fini

#### RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

<i>Recommandations pour l'élimination des déchets</i>	: Évacuer sur des sites de décharge autorisés Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux en vigueur
<i>Écologie - déchets</i>	: Éviter le rejet dans l'environnement
<i>Code Européen des déchets</i>	: Pas d'information sur le produit fini

#### RUBRIQUE 14 : Informations relatives au Transport

Conformément aux exigences de l'ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

##### 14.1 Numéro ONU

Non réglementé.

##### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé.

##### 14.3 Classes de danger pour le transport

Non réglementé.

##### 14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé.

##### 14.5 Dangers pour l'environnement

<i>Dangereux pour l'environnement</i>	: Non
<i>Polluant marin</i>	: Non
<i>Autres informations</i>	: Pas d'informations supplémentaires disponibles

##### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non réglementé.

##### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non réglementé.



## Fiche de données de sécurité (FDS)

### LR -25°C UNIVERSEL

Conforme au Règlement (CE) n°830/2015  
Date de révision : 03/03/2017

#### RUBRIQUE 15 : Informations réglementaires

##### 15.1 Législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

###### 15.1.1 Réglementation EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH  
Ne contient pas de substance candidate REACH

###### 15.1.2 Directives Nationales

France

Code la sécurité sociale : Tableaux des maladies professionnelles n°84

Code du travail : Art R 4624-19 et R 4624-20.

##### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée sur le produit fini.

#### RUBRIQUE 16 : Autres Informations

Phrases H	
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë (voie orale), Catégorie 4
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2
H302	Nocif en cas d'ingestion
H373	Risque présumé d'effets graves pour le système
Phrases R	
R22	Nocif en cas d'ingestion

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne doivent donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.